

## Propreté urbaine

### Agent d'entretien du domaine public

Cadre statutaire	Catégorie : C
	Filière : Technique
	Cadre d'emploi : Adjoints techniques territoriaux (catégorie C, filière Technique)

#### MISSION

Définition	<ul style="list-style-type: none"><li>Effectuer les opérations de nettoyage des voiries et des espaces publics</li></ul>
Conditions d'exercice Contraintes spécifiques	<ul style="list-style-type: none"><li>Ville de Bayeux</li><li>Travail à l'extérieur par tous les temps, seul ou en équipe</li><li>Horaires d'amplitude variable (obligations de service public)</li><li>Station debout prolongée, fréquente ; manipulation de petites charges et de produits pouvant être toxiques</li><li>Port de vêtements professionnels</li><li>Le port d'accessoires de protection et des équipements de protection individuelle est obligatoire</li><li>Peut être de permanence pour assurer une continuité de service</li><li>Utilisation d'engin de nettoyage mécanisé (balayeuse, laveuse)</li></ul>
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"><li>Administrés ou personnes fréquentant les espaces publics de la commune</li><li>Elu adjoint aux travaux, direction des services techniques</li></ul>

#### Activités

Principales	<ul style="list-style-type: none"><li>Réalisation d'opérations d'entretien et de maintenance</li><li>Nettoyement des voies, espaces publics et ouvrages d'art</li><li>Constat et alerte de l'état de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers</li><li>Médiation et relations à l'usager</li></ul>
Spécifiques	<ul style="list-style-type: none"><li>Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail</li></ul>
Ponctuelles	<ul style="list-style-type: none"><li>Interventions spécifiques sur des incidents ou des sinistres</li></ul>

#### Compétences

Savoir	<b>Savoirs socioprofessionnels</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Techniques manuelles ou mécanisées de balayage et lavage</li><li>Outils manuels et mécaniques de vidage, de balayage et nettoyage</li><li>Utilisation des produits d'entretien, de désinfection et de débouchage</li><li>Techniques de traitement des tags</li><li>Techniques de base de connaissance des déchets</li><li>Procédures courantes de travaux sur la voie publique</li><li>Notions du code de la route</li><li>Techniques de dépollution ou de dilution (absorbants)</li><li>Infractions aux dispositions du code de la santé publique et du code de l'environnement</li></ul>
	<b>Savoirs généraux</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Procédures d'alerte et de secours</li><li>Outils d'information et de sensibilisation</li><li>Techniques de médiation</li></ul>
Savoir-faire	<b>Nettoyement des voies, espaces publics et ouvrages d'art</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Nettoyer par balayage manuel ou mécanisé</li><li>Laver les surfaces</li><li>Nettoyer les sanitaires publics</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlever mécaniquement ou manuellement les déjections canines et les pollutions de l'espace public</li> <li>• Entretien des canisites</li> <li>• Approvisionner les distributeurs de canisites</li> <li>• Vider et nettoyer les corbeilles à papier et canines</li> <li>• Enlever les déchets (dépôts sauvages, encombrants, sacs, etc.)</li> <li>• Ramasser les feuilles mortes</li> <li>• Désherber manuellement ou mécaniquement la voirie</li> <li>• Déneiger, selon le plan de voirie hivernale, les voies de circulation et les trottoirs des services publics</li> <li>• Mettre en place de l'absorbant sur les pollutions de surface</li> <li>• Enlever l'affichage sauvage</li> </ul> <p>Constat et alerte de l'état de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveiller et alerter de la présence de dépôts sauvages</li> <li>• Repérer les pollutions ou dégradations des espaces publics</li> <li>• Observer les lieux d'implantation des corbeilles à papier et vérifier leur adéquation aux besoins du public</li> <li>• Rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le secteur</li> <li>• Prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif</li> </ul>
Savoir-être	<p>Médiation et relations à l'usager</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer la population des règles de propreté, de tri sélectif et d'hygiène sur la voie publique et de savoir-vivre</li> <li>• Prévenir et contrôler les incivilités de l'espace public : dépôts d'encombrants, affichage sauvage, ramassage des déjections canines</li> <li>• Réparer ou alerter sa hiérarchie pour coordonner les actions de réparation des dégradations</li> </ul>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etre titulaire du permis B (permis C recommandé)</b></li> <li>• Vaccination à jour</li> </ul>